

# Garantie produit KRK pour les casques audio et haut-parleurs

Gibson Brands, Inc. garantit les pièces et la main-d'œuvre de toutes les enceintes et grilles de haut-parleurs pour une période de trois (3) ans à compter de la date d'achat d'origine, pour tous les produits achetés auprès d'un revendeur agréé aux États-Unis, si utilisés dans le strict respect des instructions fournies par KRK et uniquement pour les produits utilisés aux États-Unis. Si vous avez acheté des marchandises en dehors des États-Unis, veuillez contacter votre revendeur ou distributeur local pour obtenir des informations précises sur les conditions de la garantie. Gibson Brands, Inc. garantit les pièces et la main-d'œuvre pour tous les casques audio et haut-parleurs y compris les systèmes de correction acoustique, pour une période de un (1) an à compter de la date d'achat d'origine. La réparation des pièces défectueuses est prise en charge par la présente garantie si un défaut se produit dans des conditions normales d'installation et d'utilisation.

La présente garantie couvre uniquement les remplacements et réparations de pièces défectueuses en raison d'un défaut de matériel ou de fabrication. Gibson Brands, Inc. rejette toute responsabilité concernant les dommages ou défaillances qui, du seul avis de Gibson Brands, Inc., découlent d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une négligence, d'un accident, de dommages survenus durant l'expédition ou d'une réparation non autorisée. Toute mauvaise utilisation, négligence, réparation non autorisée et tout abus, accident ou dommages survenus durant l'expédition entraînera l'annulation de la présente garantie.

Sauf disposition contraire dans les présentes, Gibson Brands, Inc. ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, y compris toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un usage spécifique, lesquelles sont expressément exclues et rejetées par les présentes concernant tout produit Gibson Brands, Inc., quel qu'il soit.

En aucun cas Gibson Brands, Inc. ne saurait être tenu responsable des dommages spéciaux, accessoires, consécutifs, punitifs ou indirects, y compris, mais sans limitation la perte de profits ou la perte de données. Lors de toute action en justice intentée contre Gibson Brands, Inc., en raison d'un contrat ou d'un acte illicite ou pour toute autre cause, la responsabilité de Gibson Brands, Inc. ne dépassera en aucun cas le montant total versé par l'acheteur à un représentant ou revendeur agréé pour l'achat du produit ayant donné lieu à la réclamation.

Certains États et pays n'autorisent pas l'exclusion ni la restriction des dommages accessoires ou consécutifs, par conséquent, les restrictions ou exclusions précédentes peuvent ne pas s'appliquer à vous. La présente garantie vous donne des droits spécifiques et il se peut aussi que vous ayez d'autres droits qui varient d'un État à un autre et d'un pays à un autre. La présente garantie s'applique uniquement aux

produits Gibson Brands, Inc. qui ont été achetés par un consommateur auprès d'un revendeur Gibson Brands, Inc. agréé.

Aux États-Unis :  
Gibson Brands, Inc.  
À l'attention de : Service client  
209 10th Ave South  
Suite 460  
Nashville, TN 37203  
1-800-4GIBSON (1-800-  
4442766)  
[service@gibson.com](mailto:service@gibson.com)

En Europe :  
Gibson Brands, Inc.  
À l'attention de : Service client  
Smallepad 15  
3811 MG Amersfoort  
Pays-Bas  
00800-4Gibson1 (00800-44427661)  
[service.europe@gibson.com](mailto:service.europe@gibson.com)